



**SBLV. USPF. USDCR.**

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband  
Union suisse des paysannes et des femmes rurales  
Unione svizzera delle donne contadine e rurali

Conférence de presse du 12 octobre 2021

## **Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie.**

*Exposé d'Anne Challandes, présidente USPF (seules les paroles prononcées font foi)*

Dans notre vie en général, nous avons toutes et tous le réflexe de faire certains gestes et de nous assurer pour nous protéger des risques ou pour nous prémunir contre d'éventuelles conséquences négatives. Par exemple quand nous prenons la voiture ou montons dans un tracteur, nous avons le réflexe de nous attacher et le casque devient une habitude pour aller à vélo. La situation est particulière pour les familles paysannes. On constate souvent des lacunes en matière de couverture d'assurance et de prévoyance, en particulier concernant les femmes. Le travail gratuit des membres de la famille est encore largement répandu et le patrimoine agricole encore majoritairement en mains masculines. Cela peut entraîner des difficultés importantes pour les paysannes, également parfois pour le reste de la famille. L'agriculture a décidé de se prendre en mains.

Un très grand nombre de femmes travaillent dans l'agriculture suisse, elles sont plus de 54'000, dont 12'000 à plein temps. Plus de 43'000 sont membres de la famille de l'exploitant, pour la plupart ce sont des conjointes. Encore très peu de femmes sont cheffes d'exploitation, elles sont 3'300 et représentent moins de 7% des quelque 50'000 fermes suisses dont une très grande majorité restent propriété d'hommes et sont dirigées par ceux-ci. Ce sont eux qui perçoivent le revenu en première ligne. Parmi les 43'000 collaboratrices familiales, on sait que 30% sont annoncées à l'AVS comme employées ou comme indépendantes et perçoivent un revenu. On peut aussi en déduire que les autres, soit environ 70%, ne sont pas rémunérées pour les activités accomplies en faveur de l'exploitation agricole.

Sans revenu, une personne est considérée comme sans activité lucrative et donc comme inactive. Un manque de visibilité sociale que j'ai parfois moi-même entendu : « Toi tu as de la chance, tu ne travailles pas ! ». Celles qui sont mariées pourront bénéficier d'une rente minimale à la retraite ou en cas d'invalidité grâce aux cotisations de leur mari, mais les risques de lacunes ne sont pas exclus. En outre, elles n'ont accès ni au 2<sup>e</sup> pilier ni à l'assurance maternité et ne possèdent souvent pas de prévoyance. En cas de maladie ou d'accident, la question du financement de leur remplacement se posera.

Les divorces sont maintenant aussi fréquents dans l'agriculture que dans le reste de la population. Si la situation patrimoniale et financière entre les époux n'a pas été correctement réglée auparavant, la paysanne aura des difficultés à prouver ses apports financiers et en travail et à les faire évaluer de manière correcte. Les compensations, si elles sont reconnues, n'atteignent souvent pas leur véritable valeur. Quand elle y parvient, elle est très souvent placée devant le choix cornélien de renoncer à sa prétention pour ne pas mettre en danger l'exploitation agricole ou sa transmission à la génération suivante. Au final, elle doit quitter son logement, retrouver un travail et reconstruire une nouvelle vie avec peu ou pas de réserves.

A la retraite également, l'imprévoyance a des conséquences négatives. Le temps où la remise de l'exploitation agricole à la génération suivante servait de prévoyance est dépassé et paysannes et paysans doivent plutôt déchanter et renoncer à certains plaisirs de la retraite s'ils n'ont pas eu la sage idée de compléter leur AVS.

Conscientes de ces aspects, l'Union suisse des paysans, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, les entreprises Agrisano et Prométerre ont décidé l'année dernière de mettre en place une campagne nationale de sensibilisation destinée en première lignes aux paysannes et aux responsables d'exploitations agricoles pour les inciter à analyser leur situation et à mettre en place les solutions adéquates, avec des outils faciles d'accès et d'utilisation. Les différentes instances impliquées dans la vie des familles paysannes sont également appelées à contribuer de manière concrète à cette prise en main.

## **Conclusion**

Il appartient à chacune et à chacun de réfléchir à sa situation, de faire le point, d'analyser les faiblesses de sa situation et de mettre en place les solutions adaptées permettant des améliorations concrètes à court, moyen et plus long terme. La check-list est facilement accessible et pratique à utiliser ! Un conseil adéquat permet aussi de choisir en toute connaissance de cause la solution la meilleure pour chaque personne concernée, ainsi que pour l'exploitation.

Le partage du revenu avec l'attribution d'un salaire permettra par exemple à la paysanne d'améliorer son AVS/AI, de constituer un 2<sup>e</sup> pilier, de toucher l'assurance maternité si elle a des enfants. La couverture des risques de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès par une perte de gain et une prévoyance permettra de financer son remplacement en évitant une surcharge supplémentaire pour le reste de la famille.

Le versement du salaire, la reconnaissance des investissements simplifiera le règlement d'un éventuel divorce. La répartition du revenu total entre les deux époux pourra aussi générer des économies sur les cotisations AVS et sur le plan fiscal.

Outre une reconnaissance méritée du travail accompli, les avantages sont nombreux et j'engage chaque paysanne, quel que soit son âge à suivre les recommandations de cette campagne de sensibilisation. La responsabilité repose également sur les chefs d'exploitation pour leur partenaire et les proches qui collaborent avec eux. J'appelle enfin chaque personne intervenant dans l'accompagnement des familles paysannes et des exploitations agricoles à jouer son rôle de conseil avisé. Ayons le réflexe d'assurer le meilleur futur possible et mettons en place les solutions adéquates à temps pour éviter les mauvaises surprises ! Prenons nos responsabilités, équipons-nous pour l'avenir !